



obtenie la garde de ma fille

Par **cricriflavie**, le **04/03/2013** à **11:41**

je suis divorcee depuis octobre2010 j'ai obtenu la garde de mes trois filles le pere a ete contraint de payer une pension alimentaire qu'il ne me versait pas
il est alle s'exile a 900 km de mon domicile par soucis de ne pas empecher notre fille de vvoir son pere je l'ai tjrs mise dans le train alors que normalement c'est a lui de venir la chercher et la ramener
dernierement j'ai du faire appel a un huissier de justice pour recuperer les pensions non regles depuis ce jour c'est l'enfer en plus d'tre convoquer a la gendarmerie pour les fausses plaintes a mon egard il a demande au juge de recuperer la garde de ma derniere
il est nterdit bancaire ne travaille pas et a un dossier de surendettement a la banque de france ils'est presente sans son avocat qui n'a pas voulu se deplacer il m'a accuse des pires maux de la terre alors que je suisune bonne mere ses deux filles ne veulent plus le voir car il a ete tres mechant aec elles il ne supporte pas qu'elles me soutiennent
pensez vous qui'il a des chances de recuperer ma fille cela me fait trop peur